

Le mot des administrateurs du Cercle Généalogique de Languedoc

Depuis un an, les activités associatives et culturelles du pays sont en sommeil en raison de la pandémie de coronavirus.

Notre association souffre des réunions difficiles voire impossibles à organiser et des manifestations annulées (Nîmes en 2020, Mauguio en 2021...)

De plus, ces derniers mois, divers problèmes ont perturbé nos activités (retard de la Revue n° 169, Site Internet ralenti en fin d'année 2020, prélèvements automatiques de la cotisation 2021 inopérants)

Toutes ces difficultés ont entraîné une chute importante des cotisations car de nombreux adhérents, privés de réunions et de contacts, n'ont toujours pas payé leur cotisation 2021 et nos finances pâttissent de cette situation. Par contre, les charges continuent à peser lourdement sur le budget et sont un sujet d'inquiétude.

Quelques chiffres pour votre information:

***Adhérents à jour de la cotisation 2020 au 31/12/2020 = 804**

***Adhérents à jour de la cotisation 2021 au 07/04/2021= 476 (dont 41 sans adresse mail)**

Aussi, nous devons rapidement réagir et envisager de faire des économies sur les deux principales sources de dépenses ; le loyer et les charges de notre siège à Toulouse d'une part et les frais d'impression et de distribution de la revue trimestrielle d'autre part.

Ces deux sujets seront évoqués lors de la prochaine assemblée générale du 8 mai 2021 qui se déroulera de façon virtuelle compte tenu des mesures sanitaires.

Mais d'ores et déjà, en raison des circonstances exceptionnelles, la 1^{ère} revue trimestrielle de 2021 ne sera pas éditée avant l'Assemblée Générale. Elle sera provisoirement remplacée par un bulletin numérique qui sera adressé aux adhérents (y compris ceux en retard de leur cotisation) courant mai 2021.

Ce bulletin devrait être un moyen de renouer le contact et de resserrer les liens entre les adhérents. Son éventuelle périodicité sera également évoquée lors de l'Assemblée Générale.

Accompagnant ce mot, vous recevez les documents vous permettant de participer virtuellement à l'Assemblée générale du 8 mai 2021. Le bulletin de vote devra être impérativement retourné au CGL soit par mail soit par courrier postal avant le 01 mai 2021 et de préférence au format PDF.

Nous vous saluons chaleureusement, avec l'espoir de nous rencontrer prochainement..

Les administrateurs du Cercle Généalogique de Languedoc